

Initiatives parlementaires

l'Ouest compte seulement 24 sièges pour quatre provinces et les Maritimes ont en seulement 24 pour trois provinces. La représentation actuelle favorise bel et bien le centre du Canada, ce qui est injuste.

Avons-nous besoin de 104 sénateurs? Non. Pouvons-nous réduire ce nombre? Oui, si la population canadienne en décide ainsi. Maintenant que les sénateurs ne sont plus nommés pour la vie et quittent le Sénat à l'âge de 75 ans, il est opportun d'examiner les économies que permettrait l'élection d'un nombre moindre de sénateurs et le fait que l'absentéisme devrait être un problème moins grave qu'il ne l'a été dans le passé. Un nombre égal de sièges pour chaque province permettrait peut-être d'assurer une représentation plus équitable.

Est-ce que les deux provinces les plus peuplées et comptant le plus de députés à la Chambre des communes devraient également avoir le plus de sénateurs au Sénat? Non. Cela est injuste pour les régions moins peuplées de notre vaste pays.

Pour jouer un rôle efficace, le Sénat doit avoir des pouvoirs suffisants pour contrebalancer ceux de la Chambre des communes. Bien sûr, nous ne croyons pas que le rejet au Sénat d'un projet de loi du gouvernement devrait entraîner la démission de ce dernier. Cependant, en cherchant à définir avec précision les pouvoirs du Sénat, nous devons nous assurer qu'il puisse modifier les mesures nuisibles aux régions ou y opposer son veto.

En conclusion, l'institution d'une seconde Chambre comportant un nombre égal de membres élus pour chaque province et exerçant des pouvoirs réels dans le Parlement central du Canada serait d'un grand avantage pour notre système politique. Une représentation égale pour chaque province permettrait de protéger les intérêts des petites provinces. S'ils étaient élus et exerçaient des pouvoirs réels, les sénateurs auraient la légitimité nécessaire pour agir, pour modifier ou rejeter des mesures législatives qui ne respectent pas les différences existant entre les diverses régions de notre pays.

Cette formule combinerait également les meilleurs aspects du Sénat actuel, l'examen minutieux des projets de loi, avec la légitimité pour agir de manière à défendre les intérêts régionaux.

Comme pour toutes les propositions, je me rends bien compte qu'il y a des réglages minutieux à faire. Il faut trouver des moyens d'assurer que ces sénateurs élus n'agissent pas servilement dans les intérêts du parti politique qu'ils représentent. Ils doivent avoir la liberté de représenter leur région même si les intérêts de la région ne coïncident pas avec ceux du parti politique national dont ils portent les couleurs.

Il s'agit cependant là de détails que nous pourrions mettre au point une fois que nous aurons fait accepter les principes fondamentaux: un Sénat élu, où les provinces jouissent d'une représentation égale et dont les membres exercent des pouvoirs réels.

[Français]

M. André Caron (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'interviens au nom du Bloc québécois sur la proposition de ma collègue de Mission—Coquitlam qui se lit comme suit:

Que, de l'avis de cette Chambre, chaque province devrait compter autant de représentants au Sénat, lesquels seraient élus par la population et investis de

pouvoirs suffisants pour être efficaces, afin que les résidents des provinces moins peuplées soient mieux représentés.

On aura reconnu que c'est la proposition du Sénat triple E, c'est-à-dire du Sénat élu, égal et efficace.

J'annonce, d'entrée de jeu, que je vais m'opposer à cette proposition, et en conclusion, je dirai ce qu'elle m'amène à conclure en ce qui concerne le Sénat actuel.

• (1350)

J'aborde tout d'abord l'aspect du Sénat élu. C'est évident que de prime abord, quand on parle du Sénat, on sait que c'est une des deux Chambres du pays. Dans plusieurs pays, que ce soit aux États-Unis ou en France, on retrouve deux Chambres.

La particularité de la deuxième Chambre canadienne, comme celle de la deuxième Chambre d'Angleterre, c'est qu'elle n'est pas élue, c'est-à-dire que les gens sont nommés. Alors, le Sénat que nous avons est un sénat élitiste, aristocratique, qui n'est pas imputable. On remarque que les personnes qui y sont nommées sont souvent des hommes ou des femmes politiques qui ont eu une longue carrière et ce sont aussi souvent des hommes d'affaires qui ont bien mérité des partis. C'est souvent aussi des organisateurs qui vont trouver là le salaire et les moyens nécessaires pour continuer leur travail d'organisation au service de leur parti.

C'est un immense déficit démocratique, le Sénat que nous avons actuellement. Quand on parle d'un sénat élu, je pense que la majorité des gens qui veulent avoir ou veulent garder un sénat seraient d'accord, dans l'état actuel de la politique et de la réflexion sur la démocratie, pour que le Sénat soit élu.

Maintenant, j'en viens au Sénat égal. D'après ce que j'ai pu comprendre, chaque province aurait le même nombre de sénateurs. C'est une certaine forme d'imitation du modèle américain. Il y a probablement des gens ici qui regardent un petit peu trop la télévision américaine ou qui sont au moins très au courant de la politique américaine et qui rêvent un peu d'avoir, au Canada, des personnes qui ont le pouvoir des sénateurs américains. Quand on étudie l'histoire américaine et ce qui a fait que chacun des États, les petits comme les plus grands, s'est vu attribuer le même nombre de sénateurs, on voit qu'il y a eu, à ce moment-là, une réflexion de nature philosophique et politique qui a fait qu'on a voulu quand même créer une certaine égalité entre les États en favorisant le même nombre de sénateurs pour chacun des États.

Mais c'était la réflexion politique du XVIII^e siècle, et nous sommes rendus au XX^e siècle. Je pense qu'au XX^e siècle, la population voit d'un mauvais oeil que des États ou des provinces dont la population est relativement faible par rapport aux provinces les plus peuplées, ou du moins verrait, je pense, d'un mauvais oeil, moi personnellement et les gens du Bloc québécois voyons d'un mauvais oeil, qu'on attribue à des provinces un pouvoir si important compte tenu de la faiblesse de leur population.

Si on regarde actuellement ce qui se passe au Canada, chacune des provinces est représentée à la Chambre des communes et il y a une certaine proportion qui est faite dans la représentation relative à la population. Je pense que, compte tenu des sentiments et de l'état de la démocratie actuellement, les gens sont bien représentés.